



87400 Le Châtenet en Dognon



87400 Le Châtenet en Dognon

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 11 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 11 mars, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 19H30 en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 25 février 2022

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Pala Henri, Duhamel Marie-Laure, Marçais Bertrand, Brard Michel, Landeau Aurore(arrivée 20h05), Maligne Francis

Absent : Champroy Nahoum Grenaille Romain-Bérenger(donne pouvoir à Mme Turbiez Chantal jusqu'à 20h00)
Turbiez Chantal est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire expose à l'ordre du jour :

- Approbation du compte de gestion définitif 2021
- Vote du compte administratif 2021 (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)
- Délibération ouverture de poste d'adjoint technique 1^{ère} classe (déjà voté changement de date)

Les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2022 et le signent.

I- Vote du Compte administratif 2021

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	dépenses fonctionnement +investissement	Recettes fonctionnement + investissement
Résultats reportés 2020		144 660.17		17 513.17		162 173.34
Opérations de l'exercice 2021	403 356.90	410 716.90	106 593.56	83 747.89	509 950.46	494 464.79

Résultats de l'exercice		7 360	22845,67		15485,67	
Résultats de clôture = Résultats définitifs		152 020.17	5 332.50			146 687,67
Restes à réaliser (ils apparaissent pour info mais n'entrent pas dans le calcul du résultat) Ils informent sur un besoin de financement			49 959.00	57 416.00		7 457 (ce qui couvrira le déficit d'investissement reporté. Il n'y a donc pas d'affectation obligatoire au 1068 pour couvrir le déficit de 5 332,50)
Part affectée en Investissement (cpte 1068) en vue des investissements 2022				67 976		

Monsieur le maire présente le compte administratif et sort de la salle pour le vote.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité et signe le compte administratif

II- Approbation du compte de gestion 2021

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2021

Après s'être assuré que le percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres et recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives : déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par la perception, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

III- Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal crée le poste adjoint technique 1^{ère} classe et supprime-le celui d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Le tableau des modifications des emplois sera appliqué à partir du 1 avril 2022

Le Conseil Municipal approuve l'unanimité

Fin du Conseil Municipal 20h30

Questions diverses :

La Galamache: Suite à un afflux d'eau très important, des habitants ont des problèmes d'inondation. Monsieur le Maire a fait intervenir la société d'Abeille Vidange pour déboucher les drains de la commune, aucun

changement n'est notable, les drains étant bouchés sur des parcelles des administrés. Plusieurs propositions sont à envisager, les propriétaires concernés doivent se mettre en accord pour le système de drain le plus approprié. La commune propose quant à elle, de faire des rigoles à ciel ouvert pour limiter les dégâts occasionnés.

Hervé VALADAS

Chantal TURBIEZ

Bernard POULET

Aurore LANDEAU

Marie Laure DUHAMEL

Nahoum CHAMPROY

Romain-Bérenger GRENAILLE

Michel BRARD

Henri PALA

Francis MALIGNE

Bertrand MARCAIS